Problématique:

Comment peut-on identifier la politique fiscale après 2011?

La politique fiscale après 2011 s'est trouvée fondée essentiellement sur des objectifs économique et sociale et orienté vers un "nouveau pilotage" affecté par la mondialisation et visée en tant que vecteur de gouvernance fiscale.

Plan:

Première partie : Les fondements de la politique fiscale

Chapitre premier : la consolidation de l'économie

Section première : la politique fiscale, un levier de stabilité économique

Paragraphe première : la fonction financière de l'impôt

- A) un moyen de financement des charges publiques
- B) un remède à l'endettement

Paragraphe deuxième : le rôle régulateur de l'impôt

- A) la stabilisation du marché
- B) le rôle incitatif de l'impôt

Section deuxième : la politique fiscale, un levier de croissance économique

Paragraphe première : l'incitation à l'investissement

- A) l'attractivité fiscale
 - 1) le critère de pression fiscale
 - 2) les avantages fiscaux de l'investissement
 - * le contenu des avantages fiscaux
 - * l'approche antiéconomique des avantages fiscaux
- B) la garantie d'une sécurité juridique des investisseurs
 - 1) la stabilité de la base juridique

- 2) la transparence de la justice
 - * le système juridictionnel fiscal
 - * la tendance vers la conciliation fiscale

Paragraphe deuxième : l'incitation à l'innovation

- A) la délimitation de la notion de l'innovation
- B) les privilèges fiscaux de l'innovation

Chapitre deuxième : le regain de la cohésion sociale

Section première : la redistribution verticale

Paragraphe première : la répartition équitable des charges fiscales

- A) l'élargissement de la base imposable
- B) la progressivité de l'impôt

Paragraphe deuxième : la lutte contre la pauvreté

- A) l'introduction de la dimension genre dans la politique fiscale
- B) le système des aides sociale

Section deuxième : la redistribution horizontale

Paragraphe première : la localisation des activités

- A) la décentralisation économique
- B) la promotion des emplois

Paragraphe deuxième : le développement de l'urbanisation

- A) l'émergence du pouvoir fiscal des collectivités locales
- B) le dirigisme fiscal en matière urbaine

Deuxième partie : Le "nouveau pilotage" de la politique fiscale

Chapitre premier : les répercussions de la mondialisation

Section première : l'incitation fiscale adaptée aux changements mondiaux

Paragraphe première : l'incitation fiscale à vocation environnementale

- A) la fiscalité incitative de protection de l'environnement
- B) la fiscalité dissuasive de protection de l'environnement

Paragraphe deuxième : l'incitation fiscale à vocation technologique

- A) la fiscalité numérique
- B) la lutte contre la délocalisation des bénéfices

Section deuxième : une souveraineté fiscale remise en cause

Paragraphe première : la coopération fiscale internationale

- A) l'intégration des normes à vocation universelle
- B) le renforcement de la compétitivité nationale

Paragraphe deuxième : une concurrence fiscale risquée

- A) Les paradis fiscaux
- B) Normes BEPS

Chapitre deuxième : Un vecteur de gouvernance fiscale

Section première : la modernisation de l'Administration fiscale

Paragraphe première : la modernisation structurelle

- A) la déconcentration de l'administration fiscale
- B) le renforcement des moyens humains et matériels

Paragraphe deuxième : la modernisation fonctionnelle

- A) la dématérialisation de l'Administration fiscale
- B) le renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'indiscipline fiscal

Section deuxième : le renforcement du rendement de l'impôt

Paragraphe première : l'évaluation des politiques fiscales

- A) les organes chargés de l'évaluation des politiques fiscales
- B) la consolidation de l'efficacité de la politique fiscale

Paragraphe deuxième : l'intelligibilité de la règle fiscale

- A) la clarté de la règle fiscale
- B) l'interprétation de la règle fiscale